

Direction des Affaires générales  
Décision n°2022 -009

**LE PRÉSIDENT  
DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC  
CAMPUS CONDORCET**

Vu le décret N° 2021-1315 du 8 octobre 2021 relatif à l'établissement public Campus Condorcet modifiant le décret N°2017-1831 du 28 décembre 2017,

Vu la délibération n°2019-18 du Conseil d'administration de l'établissement public Campus Condorcet en date du 25 juin 2019 adoptant la tarification des espaces du Campus et de la possibilité accordée au Président d'y déroger par voie de décision,

Considérant l'intérêt particulier pour l'établissement public Campus Condorcet de mettre à disposition de l'artiste Madame Morgane Baffier, plusieurs espaces dans l'Espace associatif et culturel (bureau 1.002), dans le Centre de Colloques (auditorium 150) et dans d'autres lieux à définir pour la tenue d'une résidence de création de cette artiste pour le projet artistique intitulé « CONFERENCE PERFORMEE » à destination des chercheurs, étudiants, personnels administratifs, riverains et plus largement de tous les usagers du campus,

**DECIDE**

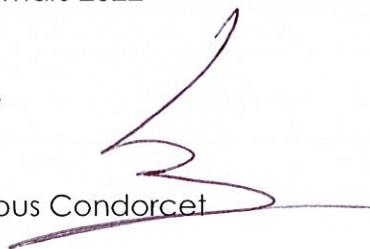
**Article unique :**

L'artiste Madame Morgane Baffier est autorisée à occuper gratuitement, pour la tenue d'une résidence de création pour le projet artistique intitulé « CONFERENCE PERFORMEE », plusieurs espaces dans l'Espace associatif et culturel (bureau 1.002), dans le Centre de Colloques (auditorium 150) et dans d'autres lieux à définir, pour une durée et selon des modalités précisées dans une convention de mise à disposition à conclure entre l'établissement public Campus Condorcet et l'artiste Madame Morgane Baffier.

Fait à Aubervilliers, le 3 mars 2022

Jean-François Balaudé

Président de l'EP Campus Condorcet



**Onze membres  
pour un campus**

Centre national  
de la recherche  
scientifique

École des hautes  
études en sciences  
sociales

École nationale  
des chartes

École Pratique  
des Hautes Études

Fondation  
maison des sciences  
de l'homme

Institut national  
d'études  
démographiques

Université Paris 1  
Panthéon - Sorbonne

Université  
Sorbonne Nouvelle

Université Paris 8  
Vincennes Saint-Denis

Université  
Paris Nanterre

Université  
Sorbonne Paris Nord

Affichée et publiée le 4 mars 2022  
Exécutoire le 4 mars 2022